



**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET / NOTICE OF
REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST**

00001/ASMI/CUG/2026 DU 07 JUL 2026

**POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BETS RELATIVE AU CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVE DE LA ROUTE FIN
GOUDRON DJABEL CARREFOUR 8 -CARREFOUR DJAOURO SOUAIBOU, EN
PROCEDURE D'URGENCE**

Dans le but de constituer une liste restreinte de Bureaux d'Etudes Techniques pour la pré-qualification des BET en vue du contrôle et la surveillance des *travaux d'aménagement en pave de la route fin goudron DJABEL CARREFOUR 8 -CARREFOUR DJAOURO SOUAIBOU, en procédure d'urgence*, sur financement par le Budget de la Communauté Urbaine de Garoua, exercice 2026, le Maire de la Ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en urgence un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour cette prestation.

I- Objet de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI)

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques pour le contrôle et la surveillance des *travaux d'aménagement en pave de la route fin goudron DJABEL CARREFOUR 8 - CARREFOUR DJAOURO SOUAIBOU*.

II- Critères de qualification

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
 - Avoir une expérience avérée dans de contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement des voiries ;

- Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- Avoir une attestation de catégorisation ou la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie (A ; B, C ou D).

III- Dossier de candidature

Les BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :

III.1- Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis:

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat;
- Une attestation de conformité fiscale en cours de validité (original) ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original);
- Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte notarié joint au présent dossier.

Nota bene : la non régularisation dans les délais de 48 heures de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

III.2. Volume 2 (Dossier Technique)

III.2.1 La liste des experts-clés

Le bureau d'étude devra joindre à son offre la liste et le curriculum vitae du personnel qu'il affectera à la mission. L'Administration se réservera pendant toute la durée de la prestation, le droit de faire remplacer tout personnel dont les capacités techniques ou les comportements seront jugés inadéquats.

Le bureau d'étude respectera la législation camerounaise pour tout recrutement d'agent national.

Le personnel clef à mettre en place est le suivant :

- **Un (01) Chef de mission :** ayant au moins le grade d'Ingénieur (Bac+ 5) en Génie Civil, justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux de route ; Il doit être inscrit à son Ordre professionnel et avoir participé à au moins un (01) projet routier en tant que chef de mission ;
- **Un (01) « Ingénieur de suivi »** ayant au moins le grade d'ingénieur des travaux de Génie Civil ou équivalent et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux de route et avoir participé à au moins un (01) projet routier en qualité d'ingénieur de suivi.
- **Un (01) Géotechnicien :** ayant au moins Bac+ 2 en Génie Civil et ou Géotechnique et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle géotechnique des travaux routiers et avoir participé à au moins un (01) projet routier en qualité de Géotechnicien.
- **Un (01) Topographe :** ayant au moins le Bac+ 2 en topographie et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle topographique des travaux de route et avoir participé à au moins deux (01) projet routier en tant que topographe ;

Le cocontractant se dotera du personnel d'appui nécessaire à l'exécution de la mission. Le soumissionnaire fournira la liste du personnel d'encadrement, accompagnée des pièces suivantes pour chaque expert datant d'au plus trois (3) mois.

- CV daté et signé par le concerné et comportant sa photo 4x4 ;
- Copie conforme du diplôme ;
- Définition et affectation de chaque personnel proposé ;

Pour les ingénieurs de génie civil exerçant au Cameroun, l'attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours.

Nota bene : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour le personnel concerné, la note zéro (0).

III. 2.2 Les références du BET

Le candidat produira l'attestation de catégorisation pour les marchés d'études et de maîtrise d'œuvre des sous-secteurs d'activités « Routes ».

III.2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat dressera la liste des moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste :

- Des logiciels du génie civil (fournir les factures des fournisseurs) avec justification de la propriété (photocopies des factures) ;
- Du matériel géotechnique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (balance, jeu de tamis, moule Proctor, densitomètre à membrane, pénétromètre, appareil de Casagrande) avec justification de la propriété (photocopies des factures) ;
- La liste de tout autre matériel topographique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours de l'opération (distance mètre, chaîne, théodolite, porte-mire, ou station totale) avec justification de la propriété (photocopies des factures).

III.2.4 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou du mandataire du groupement, devra permettre à Monsieur le Maire de la Ville de Garoua de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

IV- Critères d'évaluation du Dossier Technique

V.1- Critères éliminatoires

- Dossier technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration, manœuvre frauduleuse ou pièce falsifiée ;
- Dossier administrative incomplet ou non conforme 48 après le dépôt des offres ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Avoir plus de deux (02) contrats en cours d'exécution à la Communauté Urbaine de Garoua ;
- Absence de l'attestation de catégorisation (A ; B ; C ou D)

V.2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après :

- **Personnel 70 points ;**
- **Matériel 30 points.**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 80 points sur 100 seront retenus.

La grille d'évaluation est la suivante :

a) Personnel (sur 70 points)

1) Chef de Mission : / 20 points

1.1	Formation : Ingénieur de Génie Civil		
	Niveau	<BAC + 5	≥BAC + 5
	Points	0	6
1.2	Expérience générale : justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux de route		
	Nbre d'année	=1	2<N<5
	Points	2	7
1.3	Expérience spécifique : avoir participé à au moins un (01) projet routier en tant que chef de mission		
	Nbre de projet	=1	2<N<5
	Points	2	7

2) Ingénieur de suivi : /16 points

2.1	Formation : Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou équivalent		
	Niveau	<BAC + 3	≥BAC + 3
	Points	0	5
2.2	Expérience générale : justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux de route		
	Nbre d'année	=1	2<N<5
	Points	1	5
2.3	Expérience spécifique : avoir participé à au moins un (01) projet routier en qualité de ingénieur de suivi		
	Nbre de projet	=1	2<N<5
	Points	1	6

3) Technicien Géotechnicien : /17 points

3.1	Formation : Technicien en génie civil et/ ou Géotechnique		
	Niveau	<BAC +2	≥BAC+2
	Points	0	6
3.2	Expérience générale : justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle géotechnique routier		
	Nbre d'année	=1	2<N<5
	Points	1	5
3.3	Expérience spécifique : avoir participé à au moins un (01) projet de routier en tant que topographe		
	Nbre de projet	=1	2<N<5
	Points	1	6

4) Topographe : /17 points

4.1	Formation : Topographie			
	Niveau	<BAC +2		≥BAC+2
	Points	0		6
4.2	Expérience générale : justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle topographique des travaux de route			
	Nbre d'année	=1	2<N<5	≥5
	Points	1	2	5
4.3	Expérience spécifique : avoir participé à au moins un (01) projet de routier en tant que topographe			
	Nbre de projet	=1	2<N<5	≥3
	Points	1	3	6

NB : Les contrats de sous-traitance ne sont pas acceptés.

b) Matériel du BET (30 points)

B	MOYENS LOGISTIQUES TECHNIQUES ET MATERIELS DU BET				30 points	
1	Logiciel de génie civil				/9 points	
	Nombre requis : 3					
	Plage	N=0	N≥3			
	Points	0	3 points par matériel pour un max de 9			
2	Matériel topo (distance mètre=2pt ; chaîne=1pt ; théodolite=2pt ; porte-mire=2pt ou station totale=4pts)				/11 points	
	Nombre requis : 1 pour chaque					
	Plage	N=0	N≥1			
	Points	0	0 un max de 11 pts			
3	Matériel de laboratoire géotechnique (balance=1pt ; jeu de tamis=1pt ; moule Proctor=1pt ; densitomètre à membrane=1pt ; étuve =1pt ; appareil de Casagrande=1pt ; Carottier=1pt ; presse CBR=1pt ; Pénétrromètre dynamique =1pt ; Pressiomètre=1pt)				/10 points	
	Nombre requis : 10					
	Plage	N=0	N≥10			
	Points	0	1 point par matériel pour un max de 10 points			

5) Dépôt des Dossiers

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 31 Juillet à 14 heures, heure locale. Deux (02) copies de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devront être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », dans les délais impartis au secrétariat du Maire de la ville de Garoua sis au premier Etage du bâtiment principal de l'hôtel de Ville de Garoua avec la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET / NOTICE OF REQUEST FOR
EXPRESSIONS OF INTEREST**

N° _____/ASMI/CUG/2026 DU 07 JUL 2026

**POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BETS RELATIVE AU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN PAVE DE LA ROUTE FIN GOUDRON DJABELL CARREFOUR 8 -
CARREFOUR DJAOURO SOUAIBOU, EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BUDGET CUG- EXERCICE 2026.**

6) Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la ville de Garoua ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>.

7) Publication des résultats

Un communiqué signé du Maître d'Ouvrage tiendra lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

Les BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint du contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement en pave de la route fin goudron DJABELL CARREFOUR 8 -CARREFOUR DJAOURO SOUAIBOU, en procédure d'urgence, conformément à l'article 76 (8) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

Garoua le _____

Le Maire de la Ville

Copies :

- MINMAP/NORD ;
- ARMP/NORD ;
- Président CIPM /CUG ;
- Chrono/Archives.



The stamp is circular with the text 'REPUBLIQUE DU CAMEROUN' and 'REPUBLIC OF CAMEROON' at the top, and 'VILLE DE GAROUA' and 'GAROUA CITY COUNCIL' at the bottom. In the center, it says 'Maire' and 'Mayor'. A signature in blue ink is written over the stamp, and the name 'Gouru Beladji' is written in red ink to the right of the stamp.